



1. Objectifs pédagogiques

Accompagner le candidat à la rédaction du livret 2 de VAE et à l'entretien de validation devant le jury.

2. Public concerné

Tout public

3. Prérequis

Vous devez pouvoir justifier d'au moins 1 an d'expérience à temps complet, soit 1607 heures (continu ou non) en rapport direct avec la certification visée. Les expériences suivantes sont prises en compte : Activité professionnelle salariée ou non. Bénévolat ou volontariat.

** Pour les DCG : Après lecture du référentiel de compétences du DCG, et si votre expérience couvre 85/90 % des compétences attendues et que vous disposez au minimum de 1 607 heures d'expériences (une année à temps plein), vous pouvez vous lancer dans cette démarche. À l'origine, il fallait 3 ans d'expérience dans le domaine de la comptabilité, un an suffit désormais pour faire une demande.*

4. Durée de la formation et modalité d'organisation

- L'accompagnement à la VAE dure **16h en moyenne** sur une période de **4 mois minimum à 8 mois maximum**. La prestation est **individualisée** et sa **durée est adaptée** en fonction des besoins, des objectifs, de la situation et de la disponibilité du candidat.
- Les entretiens individuels durent en moyenne **entre 2h, selon le type de séance de travail** et sont espacés de **deux à trois semaines** afin de permettre au candidat d'avancer dans son **travail de préparation**.
- Les rendez-vous peuvent avoir lieu **en présentiel et/ou en distanciel** (via logiciels de visioconférence « google meet », « anydesk »).
- Des **échanges par mails ou téléphones** peuvent avoir lieu entre les rendez-vous.
- Sur le site internet à partir de Décembre 2023, dans la rubrique contact, le stagiaire aura un identifiant et un mot de passe ou il pourra se connecter et télécharger le travail. Cela afin de pouvoir avoir un suivi dans toutes les étapes et aussi que le formateur puisse avoir accès en ligne au travail réalisé.

Module 1	Module 2	Module 3	Module 4
Choix du travail à réaliser	Point d'étape sur la rédaction du dossier	Méthodologie de présentation orale	Présentation orale
Durée : 4h00	Durée : 4H00	Durée : 4h00	Durée : 4h00
1/ Préparation du Livret 1:	1/ Retour sur l'analyse du thème retenu. 2/	Conseils pour la finalisation du dossier	Présentation du dossier par le candidat avec

Utilisation d'un support à remplir ensemble avec le stagiaire 2/Présentation des normes universitaires Sélection du travail à réaliser au regard du diplôme visé 3/ Conseil et piste de réflexion pour l'élaboration du dossier 4/ Envoi du livret 1 à l'administration par Preparation VAE	Approfondissement et pistes à creuser sur les différentes activités / tâches à présenter.	(mise en cohérence, mise en forme, utilisation des annexes...). Préparation de la soutenance (contenu et support de l'oral)	support visuel préparé. Échanges et commentaires sur le fond, la forme et respect du timing
---	---	---	--

Entre chaque étape, le candidat bénéficie d'un échange par mail avec l'accompagnateur sur l'avancement du dossier (4 relectures maximum).

5. Date de la formation

La date de la formation va dépendre de la date à laquelle le stagiaire souhaite démarrer mais aussi de la date limite de dépôt du livret 2 et de la date du Jury au diplôme correspondant.

* Livret 2 : Il s'agit du dossier de validation à partir duquel le candidat décrit ses activités au regard du référentiel de la certification visée.

Le délai d'accès est de 7 jours minimum à la date laquelle souhaite s'engager le stagiaire et le démarrage de la formation

6. Lieu de la formation

Le lieu de la formation se situe au : 110, rue de fontenay, 94300 Vincennes

Pour les candidats situés en Ile France, Il y aura une partie présentielle, pour les candidats hors Ile de France, la formation se fera principalement à distance sauf les stagiaires peuvent se rendre sur place.

7. Contenu de la formation

L'accompagnement de la VAE se déroule principalement en plusieurs séances de travail pouvant être regroupées en quatre grandes étapes et ayant pour objet :

> D'aider à la rédaction du livret 1 pour obtenir l'éligibilité

> **D'aider à la rédaction du dossier (livret 2) et de permettre au candidat** d'inscrire sa démarche dans un projet professionnel et exprimer ses motivations, s'approprier les règles de rédaction du dossier, faciliter l'appropriation du référentiel de certification, choisir les missions et activités les plus significatives et pertinentes, mettre en valeur les compétences et formaliser les savoirs, rassembler les preuves.

> **D'aider à la présentation du dossier devant le jury** : S'approprier les attendus du jury, préparer l'oral, fournir des compléments d'information, anticiper les questions du jury.

> **De bénéficier d'un suivi post jury** qui permet, notamment en cas de validation partielle, d'informer et de conseiller le candidat sur les démarches complémentaires à accomplir pour répondre aux préconisations du jury (recherche d'un stage professionnel, d'un établissement pour accomplir une formation complémentaire, rédaction d'un dossier complémentaire, etc.

Sessions à distance : Pour ceux qui optent pour la modalité mixte, la moitié des sessions se déroulera en ligne. Nous utilisons la plateforme "Google Meet", connue pour sa fiabilité et ses fonctionnalités interactives. Un lien de connexion vous sera envoyé par e-mail 48 heures avant chaque session.

Planification des rendez-vous : Les rendez-vous pour les sessions en présentiel et à distance seront planifiés à l'avance et intégrés dans un calendrier partagé. Une notification de rappel sera envoyée 24 heures avant chaque session.

8. Moyens et méthodes pédagogique

- Méthode pédagogique

L'intervenant réalise l'accompagnement en utilisant des techniques d'entretiens individuels personnalisés, une écoute active et bienveillante et des outils méthodologiques et pédagogiques permettant d'apporter une aide au candidat dans l'analyse, la rédaction, la valorisation de ses expériences professionnelles.

En fonction des modalités d'organisation, les moyens matériels sont adaptés :

En présentiel, salle individuelle pour les entretiens en face-à-face, matériel de bureau, etc.

En distanciel avec service de visioconférence, supports de travail par mail, prochainement espace dédié en ligne (cloud) afin de suivre le travail réalisé

- Moyens humains

Intervenants : professionnel avec une expérience dans le métier de la formation, sensibilisés aux réalités de l'entreprise et ayant une connaissance de l'analyse d'un référentiel de compétences et de certification

- Moyens techniques

Propriétaire des locaux, les moyens matériels à disposition sont :

- Une salle de réunion où la confidentialité est préservée
- Une Imprimante
- Un Scanner
- Des outils spécifiques (questionnaires, supports d'analyse...)
- Une connexion internet WIFI.

9. Notre engagement envers la VAE

Préparation VAE s'engage à :

- Fournir un accompagnement au bénéficiaire de la VAE conformément aux modalités établies dans la charte de qualité de Connaissances Associées.
- Informer le bénéficiaire des ressources matérielles et humaines disponibles pour la réalisation de la VAE.
- Offrir au bénéficiaire une prestation qui respecte les dispositions du Code du Travail.
- Respecter les principes de confidentialité et de neutralité envers les informations transmises par le bénéficiaire.
- Apporter une assistance méthodologique au bénéficiaire tout au long du processus de validation, y compris après la décision du jury.

Le bénéficiaire s'engage à :

- Participer activement à toutes les étapes de l'accompagnement.
- Respecter le calendrier des rendez-vous convenus avec le prestataire.
- Rédiger les deux livrets requis.
- Fournir toutes les informations pertinentes pour une mise en œuvre efficace de la VAE.

10. Accessibilité

Si vous présentez une situation de handicap, merci de nous contacter au plus vite, afin que nous puissions convenir d'aménagements spécifiques éventuels.

Les situations seront généralement à étudier au cas par cas. Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

L'organisme va analyser les besoins spécifiques pour adapter la formation en fonction de ceux-ci.

11. Profil du formateur

Cette formation est assurée par un formateur pédagogue, dynamique et motivé.
Diplômé d'un Master, il possède des années d'expérience dans la formation

12. Modalité d'évaluation

- Qualité du Livret 2
 - a) Pertinence des activités/tâches
 - b) Adéquation des activités entre l'expérience et le diplôme visé

- Respect des délais : lors de la convention un planning sur Gmail est alors partagé pour le stagiaire afin d'avoir un suivi régulier avec celui-ci. De plus la fonctionnalité "espace candidat" en ligne sur le site internet sera disponible.
- Mise en situation orale

13. Renseignements et inscription

01.45.14.72.54.

contact@preparationvae.fr

14. Taux d'obtention des certifications préparées

Un processus d'évaluation est mis en place tout au long de l'accompagnement, dans le cadre du dossier de suivi du candidat. Il permet de vérifier l'atteinte des objectifs fixés en début d'accompagnement, ainsi que les objectifs fixés lors de chaque entretien.

Une analyse des résultats obtenus lors des démarches VAE (taux d'obtention des certifications visées, taux de validations totales ou partielles) est également menée, conjointement à l'analyse des questionnaires de satisfaction des personnes accompagnées. Ces démarches s'inscrivent dans notre démarche qualité.

Nous intervenons principalement sur 5 indicateurs :

- Taux de recevabilité
- Taux de dépôt du livret 2 dans le temps imparti
- Taux de validation complète du diplôme
- Taux de validation partielle du diplôme
- Taux d'abandon

Ces indicateurs se calculent sur une année.

15. Tarif

- Pour financement individuel : 2890 € TTC
- Pour financement entreprise : 2490 € TTC

16. Passerelle et équivalence

En fonction du diplôme choisi, il est possible d'avoir une passerelle ou une équivalence.

Vous pouvez trouver des éléments d'informations sur France compétences ou bien directement dans le référentiel. Attention cela va dépendre du diplôme visé

17. Suite de parcours et débouchés

- Permet au candidat de renforcer son employabilité
- Évolution professionnelle avec potentiellement une augmentation salariale.
- Accès à des postes nécessitant un niveau de diplôme ou une qualification spécifique.
- Permet également d'avoir un prérequis